

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
ARRONDISSEMENT DE DINAN  
CANTON DE CAULNES  
**COMMUNE DE CAULNES**

SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt le vingt février à 20 heures , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
FRERE Henri , LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia,  
Adjointes au Maire.  
GUILLEMOT Marie Paule, Conseillère Municipale déléguée  
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, LE MOAL Marina, MAILLARD David, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.

Absents excusés : Hubert CHOLET – Hubert GUERIN - Christelle OUICE

Pouvoir : Marie GUILLOU a donné pouvoir à Jean-Yves NOQUES  
Gérard MURGALE a donné pouvoir à Nicole RENAUD

Secrétaire de séance : Marina LE MOAL -

**Approbation du Procès-Verbal du 21 JANVIER 2020**

**Délibération 2020/02/01 - BUDGET – VOTE DES COMPTES DE GESTION 2019 –**

Le Conseil Municipal,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après s'être fait présenter le compte de gestion 2019  
DECIDE :

- DE VOTER à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux.

**COMPTES 2019 – résultats de clôture**

**BUDGET GENERAL**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde par section</b>	<b>Solde global</b>
Fonctionnement	1 471 463.41	2 058 592.32	587 128.91	107 035.02
Investissement	2 089 513.89	1 821 704.00	- 267 809.89	
Reste à réaliser	245 484.00	32 200.00	- 212 284.00	

**DOMAINE DU CHAMP DONNE**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde global</b>
Fonctionnement	222 897.92	222 897.92	
Investissement	381 709.89	440 371.97	<b>58 662.08</b>

**Réalisation d'un prêt relais de 220 000 euros auprès du CRCA – Délibération 2019.02.02 du 27 février 2019. (non remboursé à ce jour).**

**ALSH DU MERCREDI**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde par section</b>
Fonctionnement	54 509.23	43 276.27	- <b>11 232.96</b>

**Délibération 2020/02/02 – DECISIONS BUDGETAIRES - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 et AFFECTATION DES RESULTATS.**

**Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire a quitté la salle du conseil municipal pendant le vote.**

VU la délibération 2019/03/01 approuvant le compte de gestion 2019,

Le Conseil Municipal

Après s'être fait présenté le compte administratif 2019

Considérant que Monsieur Jean-Louis CHALOIS, ordonnateur, a normalement administré pendant l'exercice 2019 les finances du budget communal, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Procédant au règlement définitif du budget 2019,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- DE VOTER à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux comme suit :

**BUDGET GENERAL**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde par section</b>	<b>Solde global</b>
Fonctionnement	1 471 463.41	2 058 592.32	587 128.91	107 035.02
Investissement	2 089 513.89	1 821 704.00	- 267 809.89	
Reste à réaliser	245 484.00	32 200.00	- 212 284.00	

**DOMAINE DU CHAMP DONNE**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde global</b>
Fonctionnement	222 897.92	222 897.92	
Investissement	381 709.89	440 371.97	<b>58 662.08</b>

**Réalisation d'un prêt relais de 220 000 euros auprès du CRCA – Délibération 2019.02.02 du 27 février 2019. (non remboursé à ce jour).**

**ALSH DU MERCREDI**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde par section</b>
Fonctionnement	54 509.23	43 276.27	- <b>11 232.96</b>

- **DECIDE d'affecter les résultats 2019 comme suit au BP 2020 budget Général :**

BUDGET	RESULTATS 2019	AFFECTATION pour financement investissements 2020
<u>FONCTIONNEMENT</u> Budget Général	587 128.91	Titre Article 1068 : 587 128.91
<u>INVESTISSEMENT</u> Budget Général	267 809.89	D001 – 267 809.89

**Délibération 2020/02/03 – PERSONNEL COMMUNAL – avancements de grade 2020 – Création de postes –**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant les avancements de grade possibles en 2020,  
Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire  
Et après en avoir délibéré

- CREE les postes nécessaires à ces avancements de grade
- SUPPRIME les postes précédemment occupés par les agents.
- MET A JOUR le tableau des effectifs

CREATION DE POSTES	SUPPRESSION DE POSTES
<b>01.01.2020</b> - ATSEM PRINCIPAL 1 <sup>ère</sup> classe	ATSEM PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe
<b>01.12.2020</b> - ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe	ADJOINT TECHNIQUE
<b>01.03.2020</b> - ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe	ADJOINT TECHNIQUE
<b>12.10.2020</b> - ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2 <sup>ème</sup> classe	ADJOINT ANIMATION

**Délibération 2020.02.04 – PERSONNEL COMMUNAL – mise en place du RIFSEEP (IFSE + CIA) – modification de la délibération 2019.12.04 – Article 3 : Mise en œuvre du CIA modification des critères d’attribution – suppression du critère « présentiel » -**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions de versement du CIA, **article 3 de la délibération 2019.12.04** :

**Le CIA fera l'objet d'un versement annuel  
Ce complément n'est pas obligatoirement reconductible d'une année sur l'autre.**

**PRISE EN COMPTE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES AGENTS ET DE LA MANIERE DE SERVIR**

L'engagement professionnel et la manière de servir des agents pris en compte pour l’attribution du CIA sont appréciés au regard des critères suivants :

- 1 – Capacité à s’organiser et à s’adapter aux exigences du poste, aux changements. (50 %)**
- 2 – la capacité à travailler en équipe (Esprit d’équipe et entraide) . (30 %)**
- 3 – Présentiel (20 %)**

*Ces critères seront appréciés en lien avec l’entretien d’évaluation professionnelle de l’année N-1.*

Vu l’observation de la Préfecture en date du 9 janvier 2020 informant que « l’instauration de primes spécifiques destinées à valoriser l’assiduité ou pénaliser l’absentéisme n’a pas de fondement légal »  
Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire  
Et après en avoir délibéré,

- Modifie les critères d’attribution comme suit :

- 1 – Capacité à s’organiser et à s’adapter aux exigences du poste, aux changements. (60 %)**
- 2 – la capacité à travailler en équipe (Esprit d’équipe et entraide) . (40 %)**

**Délibération 2020.02.05 – VENTE PARCELLE COMMUNALE cadastrée AC 82 d’une surface de 84 m2  
– Prix 1 500 euros -**

Vu la demande présentée par Madame Sandrine GUINET et Monsieur Francis SILVA en vue d’acquérir 1 parcelle du domaine privé de la commune cadastrée AC 82 d’une surface de 84 m2, dans le but d’aménager des places de parking à l’arrière d’une propriété en cours d’acquisition située rue Valaise.

Vu la proposition d'achat au prix de 800 euros  
Vu l'estimation des Domaines du 8 janvier 2020 d'un montant de 2 500 euros,  
Vu la contre-proposition GUINET/SILVA d'un montant de 1 500 euros

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Autorise la vente de la parcelle AC 82 au prix de **1 500 euros** à :  
**Sandrine GUINET et Francis SILVA**  
**25 bis rue du Pont**  
**35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE**
- Désigne l'Office Notarial de Caulnes LAUBE/LHOMME pour établir l'acte correspondant.
- DIT que tous les frais occasionnés par cette décision sont à la charge des demandeurs.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Délibération 2020/02/06 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – Subvention de démarrage de 100 euros à CAC 22 (Comité d'Animation de Caulnes) et VALL Rance –**

Vu la création de 2 nouvelles associations sur la commune de CAULNES,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- DECIDE de verser une subvention de démarrage de **100 euros** aux associations suivantes :
  - . **CAC 22 Comité d'Animation de Caulnes**
  - . **VALL Rance**

**Délibération 2020/02/07 – INSTALLATION CLASSEE - EARL Guy DARTOIS – exploitation d'un élevage porcin à GUITTE – AVIS FAVORABLE –**

Vu l'arrêté préfectoral du 2 août 2018 établissant le sixième programme d'actions à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2016, modifié le 21 mars 2017, autorisant l'EARL GUY DARTOIS à exploiter au lieu-dit Beau-Chêne à Guitté, un élevage porcin ;

**Vu la demande présentée le 9 janvier 2019 et complétée les 12 juillet et 12 novembre 2019, par l'EARL Guy DARTOIS en vue d'effectuer l'augmentation du cheptel, soit 5733 places animaux équivalents dont 1133 truies présentes, la construction d'une porcherie verrat et la mise à jour de la gestion des déjections ;**

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- ***Donne un avis favorable à la demande présentée.***

**Délibération 2020/02/08 – AMENAGEMENT DU CIMETIERE – travaux phase 2 – aménagement des petites allées gravillonnées (terrassment et apport gravillons) – assainissement des eaux pluviales en bas du cimetière – devis HAUISEE Julien – 3 564.50 euros HT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les grandes allées du cimetière ont fait l'objet d'un aménagement, phase 1 : enrobé et pavage.

Monsieur le Maire propose de réaliser l'aménagement des petites allées gravillonnées afin de faciliter la circulation des piétons et de limiter la pousse d'herbe dans le cimetière et également d'assainir le bas du cimetière (présence d'eau pluviale).

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire  
Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable au devis présenté par Ets Julien HAUISEE d'un montant de 3 564.50 euros HT ( petites allées et drainage eaux pluviales).
- Dit que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2020.

**Délibération 2020/02/09 – TARIFS COMMUNAUX – Maison des Associations et Salle des Fêtes –**

Vu les activités réalisées à la salle des fêtes ou à la maison des associations par des associations à but lucratif,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Vote les tarifs de location suivants par année scolaire : (ex de septembre 2019 à juin 2020).

<b>LOISIRS CREATIFS</b> <b>Maison des Associations</b>	ADULTES - 1 <sup>er</sup> mardi du mois 20h à 22h		40.00 annuel
<b>Peinture Dessin</b> <b>Maison des Associations</b>	ADULTES – Mercredi 18h-20h	ENFANTS – Mercredi 1h30	60.00 annuel
<b>SCRAB BOOKING</b> <b>Maison des Associations</b>	ADULTES - 3 fois par semaine		100.00 annuel
<b>SOPHROLOGIE</b> <b>Salle des Fêtes</b>	ADULTES - Tous les mardis 2 h		60.00 annuel

**Délibération 2020/02/10 – TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX – Sécurité – mise en conformité des dispositifs d'alarme –**

Une consultation a été réalisée pour des travaux de mise en conformité des dispositifs d'alarme à l'Ecole Elémentaire, à la Médiathèque, et au Restaurant Scolaire. L'installation des équipements sera faite par Monsieur MEIGNEN, Responsable du Service Technique.

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Autorise la fourniture des matériels nécessaires à ces travaux, auprès de l'Entreprise YESS ELECTRIQUE pour un montant d'environ 3 000 euros HT.

**Délibération 2020/02/11 – PROGRAMME DE PLANTATIONS ARBUSTES AGGLOMERATION - Ameline ARBORA – Devis : 14 465.81 euros HT.**

Monsieur le Maire présente un devis de plantations d'arbustes pour divers secteurs de l'agglomération de Caulnes.

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable au devis présenté par les Ets **AMELINE ARBORA 22100 TADEN** pour un montant HT de **14 465.81 euros**.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Programme voirie 2020 – Maîtrise d'œuvre ADAC – prévoir réunion commission affaires foncières.
  
- Domaine du Champ Donne – modification du périmètre du lotissement – Intégration de 10 lots et accès pour parcelle privée. Accord des co-lotis (2/3 des co-lotis représentant  $\frac{3}{4}$  de la surface). Document joint recto verso. Commission urbanisme du 20 février 2020.
  
- Elections municipales du 15 mars (1<sup>er</sup> tour) – Organisation du scrutin.
  
- Affaires foncières – compte rendu de la réunion de décembre 2019. Vente de chemins.
  
- Devenir de la friche industrielle près du lotissement des Champs – réunion de concertation le mardi 25 février à 14h00 (Mairie) avec EPF Etablissement Public Foncier – Néotoa (Bailleur social) – Dinan Agglomération (Service Habitat).
  
- Projet COBIOGAZ – compte rendu de la réunion du jeudi 20 février 14h00 – salle communautaire.
  
- Recensement de la population 2020 1<sup>ère</sup> données (non validées par l'INSEE).
  
- Inventaire des cours d'eau – prévoir 1 réunion du comité de pilotage avant la mise en consultation communale des résultats.
  
- Poteaux incendie – réception des travaux ce matin.